

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Offices, annonces et titulaires. — II Officiel. — III Imposition du pallium. — IV Nominations. — V Un document épiscopal. — VI Ordination générale. — VII Le Sacré-Cœur dans les armoiries épiscopales. — VIII Une conquête de saint Antoine. — IX Ordination générale de la Trinité. — X Pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré. — XI Le bref de saint Antoine de Padoue. — XII Aux Prières. — XIII Assurance mutuelle des fabriques. — XIV Informations et variétés. — XV Bibliographie. — XVI Ordo des fidèles.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale. — *Dimanche, le 12.* — Vêpres à 5 heures du soir. Il n'y a pas d'exercice à 7.30 heures.

Visite pastorale

Mois de juin

Dimanche, le 12. — SAINT-ZÉNON.

Lundi, le 13. — SAINT-MICHEL-DES-SAINTS.

Mercredi, le 15. — SAINT-CÔME.

Jedi, le 16. — SAINT-ALPHONSE.

Vendredi, le 17. — SAINTE-BÉATRIX.

Samedi, le 18. — SAINTE-MÉLANIE.

ANNONCES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Dimanche, le 12, on annonce la procession du jour, la fête du Sacré-Cœur de Jésus — et, pour le dimanche suivant, la solennité du Sacré-Cœur, et la procession du saint Sacrement avec la consécration au sacré Cœur. (On ne doit pas après la procession ajouter l'oraison du sacré Cœur à celle du saint Sacrement, à cause de l'identité d'objet.) J. S.

TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTREAL

Les titulaires (autres que saint Jean-Baptiste, saint Pierre et saint Paul) qui tombent entre le 26 juin et le 9 juillet, n'auront cette année leur solennité que le 10 juillet dans les diocèses de Montréal et de Valleyfield — et le 17 dans ceux de Saint-Hyacinthe et de Sherbrooke.

Dimanche, le 26 juin. — Solennité du titulaire de Saint-Jean-Baptiste.

J. S.

OFFICIEL

A cause de la solennité extraordinaire avec laquelle on doit célébrer cette année la fête de saint Jean-Baptiste, à Montréal, Mgr l'archevêque, en vertu d'un pouvoir spécial accordé aux évêques le 5 décembre 1894, *anticipe* à l'avant-veille l'abstinence du vendredi, le 24, dans la ville et la banlieue de Montréal. En conséquence, tous les fidèles de la ville et de la banlieue devront faire maigre mercredi, le 22 juin. Il n'y a rien de changé en dehors de la ville et de la banlieue de Montréal.

PAR ORDRE DE MGR L'ARCHÊVÊQUE

IMPOSITION DU PALLIUM

NOUS avons déjà annoncé qu'au consistoire secret du 24 mars dernier, M. Leclerc, directeur du Collège Canadien à Rome, avait reçu, en sa qualité de procureur de Mgr Bruchési, le Pallium accordé à Sa Grandeur par le Souverain-Pontife.

Mgr l'archevêque a fixé au jour anniversaire de sa consécration épiscopale les cérémonies de la remise solennelle de cet ornement sacré, apporté de Rome, il y a quelques semaines déjà, par le Rév Père Gauthier, de l'ordre des Frères-Prêcheurs.

L'imposition du Pallium aura donc lieu le 8 août prochain. Elle se fera dans l'église Notre-Dame, à 10 heures.

Sa Grandeur recevra des mains de Mgr Duhamel l'archevêque d'Ottawa, l'insigne d'honneur et de juridiction qu'elle devra porter ensuite à toutes les fêtes solennelles.

Mgr Paul LaRocque, évêque de Sherbrooke, prononcera le sermon de circonstance.

Il y aura aussi messe pontificale.

NOMINATIONS

PAR décision de Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé G. Dauth, chanoine titulaire de la cathédrale de Saint-Jacques-le-Majeur ;

M. l'abbé J.-E.-E. Roy, chapelain de la cathédrale de Saint-Jacques-le-Majeur.

L'installation est fixée au 30 juin, jour de la commémoration de saint Paul, fête patronale de Mgr l'archevêque.

UN DOCUMENT EPISCOPAL



EST uniquement la justice et la charité que nous voulons servir en publiant la lettre suivante.

Il était devenu urgent, en effet, de faire entendre à quelques-uns un rappel à l'ordre, et de protéger un grand nombre de fidèles contre certains écrits propres à jeter le trouble dans leur conscience.

Nous faisons aussi des vœux pour que tous nos lecteurs conformément pleinement leur conduite aux directions qui se dégagent du document épiscopal qu'on va lire.

ARCHEVÊCHÉ

DE
QUÉBEC

Québec, le 23 mai 1898.

M. J.-P. TARDIVEL

directeur propriétaire de la *Vérité*.

Cher monsieur,

Je crois devoir vous informer qu'*Un ecclésiastique* qui écrit dans votre journal et qui se dit en si bons termes avec son Ordinaire, écrit sans mon autorisation et à l'encontre de mon sentiment.

Afin qu'il ne puisse se glorifier davantage d'une approbation qu'il n'a jamais eue, je vous prie de porter ce fait à la connaissance de vos lecteurs.

La discipline de l'Eglise exige qu'un prêtre n'écrive pas dans un journal — surtout sur un pareil sujet — avant de s'être muni de la permission de son évêque : c'est là une règle que votre correspondant doit connaître et qu'il a pratiquement ignorée dans le cas présent.

Si cet *ecclésiastique* — que je ne connais pas — m'eût consulté avant de prendre part à une campagne que je considère comme malheureuse, je lui aurais certainement interdit la publication d'écrits qui sont de nature à faire du mal à notre population.

Agréés, cher monsieur, l'assurance de mon dévouement bien sincère.

† L.-N. ARCH, DE QUÉBEC.

ORDINATION GENERALE

SAMEDI, LE 4 JUIN

SAMEDI dernier a eu lieu l'ordination générale de la Trinité. Le matin, vers sept heures, les ordinands, au nombre de cent quarante neuf, se dirigent vers la cathédrale, en procession, au chant du *Veni Creator*.

Soixante-douze des plus jeunes vont recevoir la tonsure cléricale et vingt-trois les ordres mineurs.—Vingt-six sont appelés à faire le pas redoutable du sous-diaconat. Ils marchent, émus, suivis aussi de vingt-six futurs diacres. Enfin deux élus s'appêtent, dans la ferveur de leur âme reconnaissante, à recevoir l'onction sacerdotale.

Tous s'avancent, le cœur plein d'émotions. — Emotions douces pour les futurs tonsurés : dans leur ardeur amoureuse, ils brûlent, en effet, de se consacrer au Seigneur et de prendre ses livrées. — Emotions plus fortes pour les futurs sous-diacres : ceux-là vont s'engager au service de Dieu, et ils savent que c'est pour toujours. — Non moins vives, quoique plus sereines, sont les émotions des jeunes prêtres : dans quelques instants d'étonnantes merveilles s'accompliront en eux. Le caractère sacerdotal, en s'imprimant dans leur âme, comme un sceau indélébile, en fera pour jamais d'autres Jésus Christ. — *Alter Christus*.

Tous les ordinands ont pris, dans le sanctuaire, leur place marquée. L'assistance recueillie des parents et des amis se presse autour des jeunes lévites, pour ne rien perdre du spectacle émouvant de l'ordination.

Tout d'abord, ce sont les soixante-douze plus jeunes séminaristes qui s'ébranlent sur deux rangs et s'approchent du pontife afin de recevoir la sainte tonsure. Victimes réservées pour une prochaine immolation, l'archevêque les sépare du commun des fidèles, il orne leur chef d'une couronne, les marque d'une croix, et les revêt du blanc surplis, symbole d'innocence.

Après les tonsurés, viennent les vingt-trois minorés. Ils reçoivent successivement quatre ordres. — Portiers, ils seront dépositaires des trésors, ouvriront l'église aux fidèles, la fermeront aux profanateurs, annonceront l'heure de la prière. — Lecteurs, ils proclameront la loi de Dieu, uniront leur voix à celle des anges, pour bénir le Seigneur

et chanter ses louanges. — Exorcistes, ils seront investis du pouvoir de chasser les démons. — Acolytes, ils prépareront la matière du sacrifice, présenteront au prêtre l'eau et le vin et brûleront l'encens devant le Saint-Sacrement.

Les minorés cèdent la place aux vingt-six sous-diacres, et la cérémonie devient de plus en plus imposante.

Ceux qui ont résolu de se lier définitivement au Seigneur par des vœux éternels, se rangent en cercle au pied de l'autel. L'évêque, d'une voix grave et paternelle, leur recommande de réfléchir aux engagements qu'ils vont prendre encore qu'il en est temps..... Tous font le pas redoutable, avec courage, avec fermeté. Des hauteurs où ils sont parvenus, ils n'auront plus jamais le droit de descendre ni de regarder en arrière !

Derrière eux se rangent bientôt les vingt-six futurs diacres et les deux nouveaux prêtres. Soudain un frisson parcourt l'assistance. Frappés comme par la foudre, ces lévites tont tombés la face contre terre.

Pendant que tous les autres, à genoux, récitent pour eux les litanies des saints, ils sont là, immobiles. Ils meurent ; ils meurent au monde, à leurs passions, à eux-mêmes.

Le pontife, après avoir béni trois fois ces victimes étendues à ses pieds, les fait relever et procède d'abord aux cérémonies de l'ordination des sous-diacres.

Il revêt et arme ces nouveaux athlètes. Il orne leur bras gauche du manipule pour indiquer les gerbes de mérites qu'ils doivent recueillir ici-bas, les couvre de la tunique, vêtement de joie et d'allégresse. Le livre des épîtres leur est remis, avec la mission de les lire dans l'église tant pour les vivants que pour les morts.

Les sous-diacres à leur tour ont cédé la place aux vingt-six diacres. Le Saint-Esprit descend sur ces derniers à la voix de l'évêque, qui pose sa main sur leur tête en disant : *Accipe spiritum sanctum ad robur*. Désormais ils pourront lire et chanter l'Évangile, participer au saint sacrifice de la messe, faire couler l'eau génératrice sur le front du nouveau-né et même prêcher la parole divine.

Enfin, voici le moment solennel où le ciel va donner à la terre de nouveaux sauveurs. L'Église épuise tous les moyens qu'elle possède pour leur faire comprendre la sublime dignité dont elle va les revêtir. *Prenez bien garde à ce que vous faites, leur dit-elle, imitez ses divines vertus de la Victime que vous immolez*. Puis elle leur

recommande de méditer nuit et jour la loi du Seigneur, de prêcher autant par l'exemple que par la parole, en un mot de marcher toujours en la présence de Dieu et d'être parfaits.

Après cette touchante exhortation et à la suite de Mgr l'archevêque, tous les prêtres présents vont presser de leurs mains consacrées la tête des jeunes élus pour appeler sur eux l'Esprit de Dieu.

L'huile sainte coule ensuite sur les mains des deux ordinands. On leur présente, un instant après, le calice et la patène avec la matière du sacrifice, pendant que le pontife dit à chacun : *Accipe potestatem, offerres sacrificium Dco.*

Agenouillés au bas de l'autel, ils unissent leur voix à celle de l'évêque, ils célèbrent avec lui le divin sacrifice, ils communient : ils sont prêtres, prêtres pour l'éternité.

Au milieu des saints transports et des ardentés prières, tous se retirent admirant les merveilles opérées et chantant le *Te Deum* de l'action de grâces.

A tous les ordinands nous offrons nos félicitations et nos meilleurs vœux.

LE SACRÉ-CŒUR

Dans les armoiries épiscopales

VOICI, d'après le *Bulletin de l'Œuvre du Vœu national*, publié en France, l'énumération des évêques qui, en ce siècle, ont placé dans leurs armes l'image du Sacré-Cœur de Jésus.

Ce sont NN. SS. — De Dreux-Brézé, évêque de Moulins ; Galibert, vicaire apostolique de la Cochinchine orientale ; Doutreloux, évêque de Liège ; Spinola y Maestre, évêque de Malaga ; Bardou, évêque de Cahors ; Thomas, cardinal-archevêque de Rouen ; Dannel, évêque d'Arras ; Costes, évêque de Mende ; Cortet, évêque de Troyes ; Bonnet, évêque de Viviers ; Petit, archevêque de Besançon ; Fonteneau, archevêque d'Albi ; Soubiranne, évêque de Belley ; Turinaz, évêque de Nancy ; Bouange, évêque de Langres ; Lelong, évêque de Nevers ; Pelgé, évêque de Poitiers ; Bruchési, archevêque de Montréal.

UNE CONQUÊTE DE SAINT ANTOINE



ÉTAIT un dimanche. Dans un riche salon de Saint-Petersbourg, une jeune femme de religion schismatique travaillait avec ardeur à un tricot qu'elle voulait absolument finir pour le lendemain. Tout à coup son crochet s'échappa de ses doigts, et il lui fut impossible de le retrouver. Les nombreux domestiques, appelés en toute hâte, se mirent à la recherche du crochet, le salon fut visité et revisité en tous sens ; jamais les tapis ne furent si secoués et maltraités, tout fut inutile ; le crochet demeura introuvable ; ce qui désola d'autant plus la maîtresse de maison, c'est qu'il ne fallait pas songer à en acheter un autre ; à Saint-Petersbourg, les magasins ne s'ouvrent le dimanche sous aucun prétexte.

Sur ces entrefaites, survient M. de G..., ami de la famille et ardent catholique. Surpris de l'état dans lequel il trouva toute la maison, on lui raconta ce qui était arrivé. Il réfléchit quelques instants : « Que me donnerez-vous si je retrouve votre crochet, dit-il à Mme V... ? — Mais tout ce que vous voudrez, répondit-elle vivement. — Vraiment ! tout ce que je voudrai ! ... Et M. de G... appuya sur ce dernier mot. — Oui, certainement, tout ce que vous voudrez ; à moins que vous me demandiez une chose tellement extraordinaire qu'il me soit impossible de la réaliser. — Non rien d'extraordinaire, par conséquent rien d'impossible, continua M. de G... Si je vous rends votre crochet, promettez-moi simplement de lire le livre que je vous donnerai. — Je vous le promets, assura Mme V... Alors, au grand étonnement de son interlocutrice, M. de G... pria, se recueillit, s'agenouilla pour prier de nouveau, se promena dans le salon encore sens dessus dessous à la suite des recherches qui y avaient été faites ; puis, tout à coup : voilà votre crochet, dit-il, en se baissant un peu, et en retirant le crochet, caché dans la garniture de la cheminée. J'ai prié à votre intention saint Antoine de Padoue, maintenant, à vous de tenir votre promesse.

On devine la surprise de Mme V... Elle prit machinalement le crochet et le livre que lui tendait cette main amie, et, en silence, acheva le tricot commencée. Le soir venu, songeant à sa promesse, elle se mit au lit dans le dessein de pouvoir

lire plus commodément. Le livre proposé avait pour titre *L'Enfant*, par Mgr Dupanloup. « Quelle série de pages ennuyeuses il va me falloir parcourir, se dit Mme V... ; cependant j'ai une fille à élever, cela pourra toujours m'être utile. » Elle commença sa lecture, dont les charmes vrais et profonds la captivèrent tellement, qu'à quatre heures du matin elle lisait encore.

— Et bien, que dites-vous de mon livre, demanda le lendemain M. de G...? — Votre livre m'a fait passer une nuit blanche, répondit Mme V... Ce livre fut suivi de la lecture de plusieurs autres ouvrages catholiques ; la vérité pénétra et illumina la belle intelligence de Mme V... Aujourd'hui, elle et sa fille ont renoncé au schisme pour faire partie de l'Eglise catholique, et toutes deux aiment à considérer saint Antoine comme leur introducteur dans le sein de l'unité catholique, ce dont elles ne cessent de rendre grâces à Dieu par saint Antoine de Padoue.

ORDINATION GENERALE DE LA TRINITE

SAMEDI, le 4 juin, dans l'église cathédrale de Montréal, par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont été ordonnés :

Tensurés

Pour le diocèse de Montréal : MM. A.-V. Bélanger, D.-F. Couvrette, Z.-J. Dufort, A.-L. Hétu, Z. Lippé, T.-E. Maréchal, A.-J. Roch.

Pour le diocèse de Boston : M. E. Roussin.

Pour le diocèse de Dubuque : MM. T.-J. Brady, M.-H. Carey, H.-W. Felder, J.-H. Friedman, F.-C. Renier, A. Schaffer, J.-H. Schilmøller.

Pour le diocèse de Grand Rapides : MM. C. Emperor, J.-B.-J. Surprenant.

Pour le diocèse de Hamilton : MM. J.-F. Crofton, J.-A. Lenhard.

Pour le diocèse de Hartford : MM. J.-F. Ford, M.-P. Hart.

Pour le diocèse de London : M. J.-A. Hallon.

Pour le diocèse de Manchester : M. J. Redden.

Pour le diocèse d'Ottawa : M. J. Prud'homme.

Pour le diocèse de Pontiac : M. J.-J. Culty.

Pour le diocèse de Québec : M. T.-J. Leblon.

Pour le diocèse de Saint-Jean, N.-B. : M. J. Hayes.

Pour le diocèse de Valleyfield : MM. A.-J. Normandeau, J.-M.-H. Phaneuf, W.-J. Vinet.

Du Séminaire de Philosophie

Pour le diocèse de Montréal : MM. J.-A. Bastien, P. Choquet, E. David, U. Demers, A. Derome, D. Lalonde, J. Lefebvre, W. Leroux.

Pour le diocèse de Burlington : M. P. Doheny.

Pour le diocèse de Chatham : M. H. O'Leary.

Pour le diocèse de Grand Rapids : MM. L. Bouchard, J. Walsh.

Pour le diocèse de Green Bay : M. J. Thérien.

Pour le diocèse de Hartford : MM. J. Derwin, J. Dooley, V. Dwyer, J. Quinn, W. Reidy.

Pour le diocèse de Manchester : MM. W. Cavanagh, F. Howat, E. Kean, J. Leclerc, W. Prendergast.

Pour le diocèse de Nicolet : M. R. Richard.

Pour le diocèse d'Ogdensburg : MM. J. Joy, H. Mayer, G. Savage,

Pour le diocèse de Peterborough : M. T. Crowley.

Pour le diocèse de Portland : M. P. Silke.

Pour le diocèse de Providence : M. H. Archambault.

Pour le diocèse de Springfield : MM. J. Barry, P. Bourassa, P. Carey, C. Mulcathy, J. O'Connell, A. Potvin, O. Ryan.

Pour le diocèse de Saint-Albert : M. T. Rocque.

Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe : MM. A. Giroux, A. Vézina

Pour le diocèse de Valleyfield : MM. J. Dorais, N. Legros.

Minorés

Pour le diocèse de Montréal : MM. A.-J. Ecrément, A.-J. Jarry, A.-J.-B. Lalonde, D. Dufault.

Pour le diocèse d'Antigonish : MM. J.-M. Kiely, M.-A. MacAdam.

Pour le diocèse de Manchester : M. J.-A. Casey.

Pour le diocèse d'Ogdensburg : M. D.-E. Cahill.

Pour le diocèse de Portland : MM. M. Drain, M.-F. Fahey, J.-A. Hayes, T.-C. Maney, G.-J. Pettit.

Pour le diocèse de Santa Fé : M. M.-L. Dumarest.

Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe : M. A.-S. Trudeau.

Pour le diocèse de Springfield : MM. M.-J. Curran, B. Kelly, J.-F. McGillendeley, M.-J. McKenna.

Pour le diocèse de Toronto : MM. J.-J. McGrand, T.-J. Stanton.

Pour le diocèse des Trois-Rivières : M. A.-J. Ladouceur.

Pour le diocèse de Valleyfield : M. T.-Z. Simon.

Sous-diacres

Pour le diocèse de Montréal : MM. Z.-E. Dubuc, J. Jetté, J.-F. X. Lafrance, A. Lessard, P. McDonald, S.-J. Renaud, J. Jodoin. O. Lachapelle, E. Trudeau.

Pour le diocèse de Dubuque : MM. T. Conry, J.-I. Ehl, F.-X.-F. Roseler.

Pour le diocèse de Hamilton : M. J.-P. Cummings.

Pour le diocèse de Hartford : M. J. Dolan.

Pour le diocèse de Manchester : M. A.-A. Sylvestre.

Pour le diocèse de Nesqually : M. J.-E. O'Brien.

Pour le diocèse de Nicolet : M. E. Noël.

Pour le diocèse d'Ogdensburg : M. A.-J. Boulerice.

Pour le diocèse d'Ottawa : M. T.-P. Fay.

Pour le diocèse de Portland : MM. P.-E. Desjardins, A. J. Laflamme.

Pour le diocèse de Providence : M. W.-J. Frehill.

Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe : M. A.-H. Desourdy.

Pour le diocèse de Toronto : MM. E.-J. O'Donnell, A. O'Leary.

Pour l'ordre des Frères-Mineurs : M. L. Cazaré, (Fr. Léonard).

Diacres

Pour le diocèse de Montréal : MM. J.-B.-C. Aubry, J.-J. Brien, G.-H. Chartier, C.-J. Chaumont, M.-J. Clermont, S.-J. Côté, P.-J.-B. Michaud, J.-A. Ouimet, A. Nantel.

Pour le diocèse d'Alexandria : M. J.-E. McRay.

Pour le diocèse de Chatham : M. J. Wheten.

Pour le diocèse de Dubuque : MM. L. Donlon, H.-J. Reinert, J.-C. Stuart, A.-J. Wagener.

Pour le diocèse de Hamilton : MM. C.-M. Brohmann, W.-C. Gehl.

Pour le diocèse de Hartford : M. E.-A. Lamontagne.

Pour le diocèse de London : M. E.-C. Ladouceur.

Pour le diocèse de Peterborough : M. J.-J. O'Brien.

Pour le diocèse de Providence : M. H.-Z. Sylvestre.

Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe : M. A.-P. Archambault.

Pour le diocèse de Sherbrooke : M. S.-W. Reilly.

Pour le diocèse de Springfield : M. T.-F. Cummings.

Pour l'ordre des Frères-Mineurs : M. J. Descoeytes (Fr. Archange-Marie)

Pour la congrégation des Clercs de Saint-Viateur : M. L. Léger.

Prêtres

Pour l'ordre des Frères-Mineurs : M. E. Jelot, (Fr Marie-Etienne).

Pour l'ordre des Frères-Prêcheurs : Le Rév. Père Bourque.

PELERINAGE

A SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRE

PELERINAGE DE FEMMES ET DE JEUNES FILLES, sous le patronage des congrégations de Sainte-Anne et de la Sainte-Vierge.

Départ. — Samedi, le 11 juin, à 7 heures du soir, par le Vapeur *Trois-Rivières*, au quai Jacques-Cartier.

Retour. — Lundi, le 13 juin, à 6 heures du matin.

Prix du billet. — Adultes : \$2.10 ; enfants : \$1.10.

Directeur. — M. l'abbé Ecrément, curé de Sainte-Cunégonde à Montréal.

LE BREF DE SAINT ANTOINE DE PADOUE

(Petites lectures de saint Antoine).

L y avait en Portugal, sous le règne du roi Denis, une femme depuis longtemps en proie au désespoir et en lutte aux vexations du démon.

« Cet ennemi de notre salut lui apparaissait, l'engageait à se jeter dans le Tage. Un jour, effectivement, la malheureuse cédant aux perfides conseils de Satan, se décida à aller se noyer.

« Sur sa route, elle rencontra une chapelle de franciscains, y entra et, ayant aperçu une statue de saint Antoine de Padoue, lui adressa une prière.

Accablé de fatigue, elle s'endormit. Or, pendant son sommeil, saint Antoine lui apparut, la détourna de son funeste projet et lui remit un parchemin qu'elle devait toujours porter sur elle.

« A son réveil, elle trouva suspendue à son cou la feuille précieuse, sur laquelle on lisait les quelques lignes appelées par la suite *bref* ou *lettre de saint Antoine*. Elle éprouva aussitôt l'efficacité de ce remède céleste ; la tentation et l'obsession de Satan, en effet, disparurent entièrement.

« Le roi de Portugal, ayant eu connaissance de ce miracle, voulut voir le merveilleux écrit et se le fit apporter. Dès que la pauvre femme fut privée de son trésor, elle retomba sous le pouvoir du démon ; mais on lui procura une copie exacte du *bref* ; elle la reçut avec confiance et fut définitivement délivrée de ses tentations de suicide qui ne reparurent plus durant les vingt années qu'elle passa encore sur la terre.

« La dévotion au *bref* de saint Antoine se répandit bientôt dans le monde catholique ; de nos jours, elle refleurit, et se propage de toute part. Le *bref* contient ces mots, tirés d'un office liturgique :

*Ecce cru † cem Domini !
Fugite partes adversæ ;
Vicit Leo de tribu Juda,
Radix David.
Alleluia ! Alleluia !*

« Armons-nous donc, à notre tour, de ce *bref* miraculeux ; propageons-le partout ; distribuons-le aux indifférents et aux tièdes, aux malheureux et aux désespérés ; et saint Antoine, encore une fois, accomplira son œuvre, œuvre de lumière, de consolation, de salut. L'ennemi des âmes s'enfuira devant la *croix* resplendissante et victorieuse ; et les âmes, éclairées, consolées, repentantes, chanteront l'*Alleluia* de la résignation et de la reconnaissance, en attendant l'*Alleluia* de l'allégresse éternelle. »

Pour la commodité et l'édification de nos lecteurs, nous allons donner ici, avec quelques renseignements supplémentaires, la traduction française du *bref* de saint Antoine.

*Voici la croix † du Seigneur !
Fuyez puissances ennemies ;
Le Lion de la tribu de Juda,
Le rejeton de David a vaincu.
Alleluia ! Alleluia !*

Par un rescrit en date du 21 mai 1892, Sa Sainteté le Pape Léon XIII a bien voulu accorder une indulgence de cent jours, à tous les fidèles qui récitent cette oraison jaculatoire avec dévotion et d'un cœur contrit.

Cette indulgence peut être gagnée une fois chaque jour, elle est en outre applicable aux âmes du purgatoire.

Le *bref* de saint Antoine est emprunté aux Laudes de la fête de l'Invention de la Sainte-Croix. Il se lit au Bréviaire le 3 mai. D'après l'opinion commune, il a dû être fréquemment employé par le grand thaumaturge.

Le pape Sixte V, au témoignage de plusieurs écrivains, fit graver cette belle prière sur l'obélisque érigé, avec son autorisation, en face de la basilique de Saint-Pierre à Rome.

AUX PRIERES

Sr Marie-Angèle, née Angèle Gauthier, des sœurs de Sainte-Anne, décédée à Cowichan, B. C.

Sr Marie-Louise Bayeur, des sœurs Grises de l'Hôpital Général de Montréal, décédée à Toledo, Ohio.

Louis Brisebois, décédé à Saint-Henri, Montréal.

ASSURANCE MUTUELLE DES FABRIQUES

MONSIEUR le chanoine Martin, secrétaire trésorier de l'Assurance mutuelle des Fabriques, nous demande de publier la note suivante :

« Ceux qui n'ont pas encore versé à l'Association d'Assurance mutuelle des Fabriques le montant dû pour l'incendie de Saint-Valentin, sont priés de le faire immédiatement. »

« La fabrique de Saint-Valentin a droit à tout l'argent qui lui revient, depuis le 6 juin. »

INFORMATIONS

ET

VARIETES

La mort de M. Gladstone

LE célèbre homme d'état anglais est mort le jour de l'Ascension. Une des dernières paroles qu'il a prononcées pendant sa longue agonie a été une invitation à la prière qu'il adressait à son entourage : « Commencez à prier. »

Si cet homme de grand talent dont l'influence a été si longue et si grande, n'a pas été favorable à Rome, s'il a favorisé la fatale unité de l'Italie, Dieu lui tiendra compte de sa foi profonde et de sa campagne ardente contre le divorce. Ajoutons que M. Gladstone a été sur le point de suivre l'exemple salutaire de celui qui devait être l'illustre cardinal Newman et du futur cardinal Manning, et que le révolté qui l'a peut-être éloigné de la véritable Eglise porte devant Dieu et devant l'histoire une responsabilité plus lourde que l'homme d'Etat dont la mort est pour l'Angleterre un deuil national.

Semaine de Marseilles.

Le tombeau de saint Benoît

Le Souverain-Pontife voulant accomplir la généreuse promesse qu'il avait faite aux bénédictins du Mont-Cassin, d'orner

La tombe de leur saint fondateur, a assigné à cet effet la somme de 20.000 fr. ; il l'a envoyée à l'abbé du Mont-Cassin, le jour de la fête de saint Benoît, par l'entremise de S. Em. le cardinal Satolli, porteur aussi d'un bref magnifiquement élogieux pour les moines de cette célèbre abbaye.

On sait que ce tombeau est vide : le corps de saint Benoît, rapporté d'Italie par saint Aigulphe, repose dans le diocèse d'Orléans, à Fleury, qui depuis cette translation, s'appelle Saint-Benoît-sur-Loire.

Monastère aristocratique

Dans un des recoins les plus solitaires de la Forêt noire, est établi le couvent le plus aristocratique du monde. Les moines qui l'habitent appartiennent tous à la plus haute aristocratie allemande. Les deux frères cuisiniers sont le prince Edouard Schombourg-Hartenstein et le prince Félix de Hohenlohe ; tous deux ont occupé, assez récemment, de très grandes positions à la cour de Berlin. Le portier est le baron Von-Drais, de la plus antique noblesse du grand duché de Bade, et parmi les religieux qui remplissent les plus humble offices, figurent le baron Von-Salis, le comte de Memptirina et le baron Von-Der, tous trois anciens officiers supérieurs dans l'armée allemande.

Congrès des Œuvres sacerdotales

— Un Congrès des œuvres sacerdotales qui doit faire suite au pèlerinage-congrès de Reims, doit se tenir à Paris, dans le courant du mois d'août, sous la présidence de Son Eminence le cardinal Richard.

Les séances auront lieu dans l'église Saint-Joseph, de l'Institut catholique. Le programme sera publié dans quelques jours afin que ceux qui désireraient y participer puissent se mettre au travail sans retard, et envoyer le plus tôt possible leurs rapports. La date a été fixée aux 17, 18 et 19 août prochain.

Le Congrès sera accompagné d'exercices religieux et clôturé par une cérémonie religieuse, à l'occasion du cinquantenaire de la mort de Mgr Affre.

Bibliographie



OFFMAN'S Catholic Directory. — Milwaukee, Wisc. — 1898.

Aux éditeurs, M. H. Wiltzins & cie, nous offrons nos remerciements pour l'envoi du numéro d'avril de cette très utile publication.

La Deuxième Année de Géographie. — Par F.-A. Baillargé, *ptre.* — Joliette, P. Q. — Imprimerie Générale, 63 rue Notre-Dame. — 1898.

Joli petit manuel, à l'usage des maîtres et des élèves, pour écoles primaires. OEuvre d'un caractère original, conçu d'ailleurs d'après les plus récentes méthodes pédagogiques.

Nous prenons plaisir à mettre ici, sous les yeux de nos lecteurs, l'appréciation que *La Presse* a donnée de cet ouvrage :

« Ce traité, très succinct, puisqu'il est renfermé dans à peine 80 pages, n'en donne pas moins les notions élémentaires essentielles de cosmographie, d'ethnographie et de géographie universelle, qui sont comme la clef de la géographie descriptive. »

« Dans ce travail, si modeste qu'il soit de forme, M. l'abbé Baillargé rend un réel service à la classe enseignante et enseignée, en leur facilitant l'entrée de l'enseignement raisonné et de l'étude intelligente de la géographie. »

Il serait injuste pourtant de laisser croire que la méthode d'exposition et les marches de leçons suivies par l'auteur, ont été jusqu'ici ignorées dans l'enseignement primaire.

Non, tout cela était parfaitement connu et mis en pratique, au moins par les maîtres sortis des écoles normales et par les instituteurs et institutrices de nos communautés religieuses.

Il n'en reste pas moins vrai que le manuel de M. l'abbé Baillargé, par le fait qu'il adapte, avec une agréable et judicieuse souplesse, les procédés de la pédagogie moderne à l'enseignement initial de la géographie dans notre pays, est destiné à rendre de réels services à tout le corps enseignant.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 12. — Solennité de la Fête-Dieu. — Messe du S. Sacrement (*Cibavit*), mémoire du 2e dim. après la Pentecôte, préface de Nôl, évang. du dim. à la fin, — Vêpres (2es) du S. Sacrement ; mémoires de S. Antoine de Padoue (du 13, ant. *Similabo, v. amavit*) et du dim. J. S.